

Pour la République et son École, l'extrême droite est un danger

Après la dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin dernier par le président Macron, les citoyens sont de nouveau appelés à s'exprimer pour élire leurs députés. Les résultats des élections européennes et les sondages actuels laissent à penser à l'élection massive de députés d'extrême-droite pouvant dégager une majorité. Par conséquent, le gouvernement pourrait être dirigé par l'extrême droite et ses alliés.

Le programme et les idées des partis d'extrême droite ne sont pas compatibles avec les principes républicains, en particulier ceux sur lesquels est fondé notre service public d'éducation que le CNAL défend depuis 1953.

La gratuité, la continuité, l'adaptation du service public d'éducation ainsi que le développement d'une réelle mixité sociale et scolaire doivent permettre à TOUS les enfants, futurs citoyens, d'apprendre et de se construire dans de bonnes conditions. La mission de l'École est d'abord l'émancipation qui ne peut se préparer que dans un espace où la laïcité doit garantir l'entière liberté de conscience.

L'extrême droite hiérarchise les citoyens en fonction de leurs origines ethniques et de leur appartenance religieuse. Depuis toujours, elle instrumentalise le sentiment d'insécurité et considère les populations issues de l'immigration comme responsables de tous les maux de la société. Elle ne souhaite pas s'attaquer aux inégalités, réelles au sein du système éducatif. Les élèves les plus en difficulté sociale ou scolaire en seront les premières victimes. Elle prône d'ailleurs des établissements de seconde zone pour les élèves les plus fragiles. Si elle arrive au pouvoir, elle fera rimer scolarisation avec division et ségrégation, ses valeurs cardinales.

C'est pourquoi les membres du comité national d'action laïque que nous sommes, appelons les citoyens à faire barrage à l'extrême droite en votant, les 30 juin et 7 juillet, pour des candidats démocrates et progressistes attachés à la devise de notre République et aux principes fondamentaux de notre Constitution, issus de la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen qui expose dans son article 1 que « *les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits* ». Notre République doit demeurer « *indivisible, laïque, démocratique et sociale* ».

P/O des organisations,
Marie-Laure Tirelle,
Secrétaire générale du CNAL

À Paris, le 27 juin 2024

